LA NIDIFICATION DU HERON CENDRE *ARDEA CINEREA* DANS LE DEPARTEMENT DE LA SOMME : HISTORIQUE ET INSTALLATION D'UNE COLONIE DANS LA VALLEE DE LA NOYE.

Par Gilles NEVEU
et Pierre ROYER

HISTORIQUE

1°Situation au siècle dernier :

Au siècle dernier, le héron cendré *Ardea cinerea* est considéré comme commun et de passage dans le département de la Somme, entr'autre dans le secteur de Picquigny, Ailly-le-haut-clocher et Hallencourt (M. de GUYENCOURT in COCU 1933). Cependant aucun auteur de cette période ne fait référence à la nidification. Un seul ouvrage évoque le statut de nicheur : "...quelques uns nichent dans nos marais" (MARCOTTE 1860) mais on ne trouve aucune indication sur la localisation géographique ni sur l'aspect quantitatif de la nidification. Vers la fin du XIX siècle, il y avait autrefois plusieurs de ces héronnières dans la vallée de la Somme mais elles ont disparu en même temps que les grands arbres qui les abritaient (D'HANGEST 1874).

2°Situation au XX siècle :

Jusqu'en 1978

La bibliographie ornithologique départementale, en particulier les bulletins de l'ancienne Société Linéenne du Nord de la France ne dit rien sur la nidification du héron cendré dans la première moitié du XX siècle. Il faut attendre les années 60 pour avoir des indices précis ".. une héronnière se maintient sur la rive gauche de la Somme près de l'embouchure. Cette héronnière installée dans de grands Hêtres compte chaque année une douzaine de nids (de 1967 à 1971)" (Chanoine MARTIN 1973). Il s'agissait de la colonie de Boismont dans le canton de Saint Valery-sur-Somme. Il ne semble n'y avoir eu jusqu'en 1978 dans l'ensemble du département de la Somme que la seule colonie de Boismont (SUEUR 1979). Les effectifs de cette héronnière peuvent être reconstitués sur 10 années :

1968 : 19 couples (J.C. ROBERT); 50 au début des années 70 (KERAUTRET 1972); 30 en 1974 (BROSSELIN 1974); 24 en 1976 (ROYER et SUEUR 1977); 30 en 1977 (DUPUICH, ROYER et SUEUR 1978); 38 en 1978 (J. HEDIN) et 48 en 1979 (X. COMMECY, E. MERCIER et F. SUEUR).

Un autre cas de nidification, sans lendemain celui là, est connu prés d'Abbeville pour cette période, dans les années 60 : une dizaine de nids signalés à Drucat (F. MONTEL 1981). Malheureusement, cette colonie a été détruite, conséquence néfaste de la vindicte des pisciculteurs semble-t-il (le Héron cendré n'étant pas protégé à l'époque).

Situation de 1978 à nos jours sur le littoral picard:

A partir de 1978, l'abattage d'arbres dans le bois qui abritait les hérons sur la commune de Boismont faisait peser une menace importante sur la

occasionnés par ces coupes ont entraîné une baisse des effectifs en 1979 : de 48 nids le 22 Mars le nombre tombe à 37 plus tard. La situation est redevenue favorable et on assiste à une progression constante des effectifs
1980 : retour des adultes à la colonie dès le 3 février, 40 nids le 16 Mars, 35 le 2 Mai.
1981 : 84 nids le 30 Mars.
1982 : 107 nids le 1 Avril.
1985 : 142 nids le 9 Avril.
1986 : nids occupés le 16 Février.
1987 : 121 nids, occupation de le colonie dès le 11 Février.
1988 : 122 nids, retour à la colonie entre le 14 et le 21 Février.
1990 : 196 nids le 5 Avril.
1993 : 199 nids.
1994 : 211 nids le 19 Avril.
Nous compléterons l'inventaire des colonies du littoral par l'historique de la héronnière récente du Parc Ornithologique du Marquenterre. Celle ci revêt un caractère particulier car on peut suivre son évolution sur un site protégé, exempt de menaces directes.
Le premier couple s'installe en 1980, puis un second le 16 Mars 1981 bientôt suivi d'un troisième le 31 Mars puis d'un quatrième le 5 Avril. Les années suivantes, cette colonie évolua avec des effectifs présentés dans le tableau suivant :

1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
1	4	5	7	16	25	34	47	50	?	112	?	70	?

Il est intéressant de constater que la première installation du héron cendré au Parc Ornithologique du Marquenterre date de 1980, année à partir de laquelle l'effectif de la population de Boismont s'est accru considérablement. On peut supposer que la concurrence due à l'augmentation des nicheurs de Boismont a entraîné la recherche d'un nouveau site de reproduction. De plus la protection totale accordée à cette héronnière a permis l'installation d'espèces plus rares telles qu'Aigrette garzette *Egretta garzetta* depuis 1978 (1 couple en 1978, 20 couples en 1993) et Héron gardeboeuf *Ardeola ibis* depuis 1992 dont la nidification est tout à fait exceptionnelle dans le Nord de la France.

Situation après 1978 à l'intérieur des terres :

1978 constitue une année charnière car la colonie de Boismont perdit son statut d'unique dans le département de la Somme. Quelques hérons cendrés tentèrent de s'installer dans la haute vallée de la Somme près de étangs de Cléry/Somme mais la chasse aux Pigeons ramiers *Columba palumbus* se maintenant jusqu'au 31 mars fit échouer cette nouvelle implantation.
En 1979, deux nids peut-être trois sont notés le 5 Mai dont un avec un juvénile.
La colonie de Cléry/Somme se maintiendra 6 ans :

1979	1980	1981	1982	1983	1984
2-3	2-3	11	23	29	30

Les nids furent systématiquement détruits en 1984 après l'intervention de gens armés de fusils qui anéantirent définitivement la colonie.
Entre temps, d'autres Hérons entreprirent la colonisation d'un second site dans le même secteur, sur un îlot boisé de l'étang Sainte-Radegonde à

Péronne à quelques kilomètres en amont de Cléry/Somme. Le tableau suivant résume l'évolution des effectifs dans cette colonie.

1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
2-3	11	13	14	18	38	41	53	71	72	83	85	89	78

et 81 nids en 1994.

A coté des grosses colonies bien implantées sur le littoral picard et dans la haute vallée de la somme d'autres moins importantes et instables vont s'installer dans la vallée de la somme et ses annexes.

1981 : 3 à 4 couples à Fréchencourt (vallée de l'Hallue)
1983 : 1 adulte nourrit à Fréchencourt
1986 : 12 nids à Aveluy, vallée de l'Ancre
1987 : 1 nid le 22 Avril à Nampont, vallée de l'Authie
1988 : 5 à 6 nids à Bacquencourt (bordure du canal du Nord) (colonie connue depuis 3 à 4 ans) et 1 couple à Méricourt/Somme
1990 : 1 colonie de 4 nids à Fouencamps en vallée de la Noye (voir plus loin)
1991 : 1 colonie dans la région d'Hangest/Somme (vallée de la Somme), 36 couples en 1994
1992 : 1 couple reproducteur dans la vallée des Evoissons.

Le suivi des colonies n'étant pour certaines pas régulier, les informations sont partielles; il y a des certitudes de disparitions pour certaines.

La colonie de Fouencamps :

Le Héron cendré fut observé jusqu'en 1991 et depuis de nombreuses années en petit nombre dans les vallées de l'Avre et de la Noye au cours des quatre saisons sans qu'aucun indice de reproduction ne fut détecté. L'hiver 1990-1991 se déroula avec des effectifs habituels prés des étangs : souvent 1 ou 2 individus, parfois entre 5 et 10, jamais plus. Fin Février 1991, Gilles NEVEU me signale la construction d'un nid prés de Fouencamps. Au cours de mes prospections régulières sur le site, je constatais la construction d'un second nid le 6 Mars. A cette époque, une coupe de Peupliers fut effectuée dans le marais tout proche et nous avons craint la destruction des arbres où étaient installés les Hérons ou que le dérangement occasionné ne vienne décourager les oiseaux qui venaient tout juste de s'installer.

Nos craintes s'avérèrent vaines car la plantation exploitée ne concernait pas les arbres où les hérons avaient construit leurs nids. Enfin les oiseaux pouvaient nicher dans un climat serein...

Pour preuve, le 17 Mars un troisième nid s'ajouta aux deux premiers puis ce fut quatre nids qui furent découverts le 6 Avril (couvaisons). L'éclosion et l'élevage des jeunes fut confirmé par l'observation de juvéniles le 16 Mai : un nid avec 5 juv. presque volants, un second avec 1 juv. lui aussi presque volant et un troisième avec 2 juv. Le nombre total de nids s'éleva à 5 cette année là.

En 1992, les premiers Hérons cendrés furent présents dès le 13 Février sur les nids : 3 occupés le 17 Février puis 5 le 7 Mars avec un adulte couveur.

Plus tard en saison, d'autres couples vinrent rejoindre les premiers nicheurs et étoffer l'effectif de ce qui allait devenir une colonie de taille moyenne : 7 nids le 16 Mars puis 10 dont 8 occupés le 10 Avril.

Les premières éclosions survinrent le 20 Avril pour deux couvées. Le dernier comptage du 10 Mai 1992 montra que 6 nids avaient produit des jeunes : 2 contenaient 2 jeunes, 4 accueillaient au moins 1 jeune. Le

manque de suivi par la suite ne permit pas de connaître la production exacte des Hérons cendrés cette année là.
De nouveaux oiseaux vinrent encore grossir les rangs des reproducteurs en 1993. Dès le début de la saison de nidification deux nouvelles plates-formes de branchages furent établies à proximité de celles existant déjà et on passa de 10 à 12 nids le 18 février. L'accroissement ne cessa pas avant le mois de Mai : 16 nids le 18 Mars, 18 le 15 Avril, 20 le 29 et 23 le 9 Mai 1993.

Quelques données sur la reproduction des Hérons cendrés de Fouencamps:

L'année précédente, le manque de suivi en fin de saison ne nous avait pas permis d'évaluer avec précision le nombre de jeunes par couple. En 1993 par contre, nous avons référencé chaque nid avec un numéro ou une lettre de manière à suivre individuellement chaque couple.
Le nombre définitif de nids s'éleva à 23 avec un groupe de 16 nids, un second distinct de 4 nids et enfin 3 isolés du gros de la colonie. Le nombre de jeunes a pu être évalué dans 13 nids : 1 couple pour 5 jeunes; 5 pour 4 jeunes; 5 pour 3 jeunes; 2 pour 2 jeunes. Ces résultats permettent de calculer une moyenne de 3,38 jeunes par couple ayant réussi sa reproduction.
L'abandon de la nidification fut noté pour 4 couples. Pour l'un d'entre eux, il s'agissait d'oiseaux immatures ayant construit un amas de branchages mais n'ayant pas mené à terme cette tentative de reproduction. La productivité de 3 couples n'a pu être établie car le feuillage fut trop dense en Mai et gênait une observation précise.
La colonie de Fouencamps est installée sur les arbres qui bordent un grand étang. Les essences choisies sont essentiellement des Aulnes glutineux *Aulnus glutinosus* pour les nids regroupés et des Peupliers *Populus sp.* pour les autres isolés. Les nids sont construits à une hauteur qui varie entre 4 et 10 mètres, parfois très proches les uns des autres.
La chronologie de la reproduction fut la suivante en 1993 :
* retour à la colonie dans la seconde décade de Janvier
* construction de nids de la mi-Février à début Mai
* pontes déposées entre le 15 Février et le 10 Mai
* éclosions entre le 20 Mars et début Juin.

CONCLUSION

Les colonies de Hérons cendrés du département de la Somme se sont multipliées à partir des années 80. Cette évolution s'est déroulée de manière concomitante à l'augmentation des effectifs de la seule colonie connue auparavant de la région, celle de Boismont sur le littoral picard et il est tentant d'établir une relation entre ces deux événements. La connaissance de l'origine des individus qui établissent les nouvelles héronnières permettrait de mieux comprendre ce phénomène. La protection accordée au grand héron gris depuis 1975 semble la cause la plus probable de cette expansion.
La nidification sur la commune de Fouencamps est la conséquence de tous ces éléments et un suivi de la reproduction année après année nous montrera quand sera atteint le seuil de saturation et comment ce groupe évoluera.
Espérons que la relative protection locale pérennisera cette colonie. Il serait intéressant de connaître l'impact de ces oiseaux sur l'activité piscicole toute proche (école des gardes-pêche et pisciculture du Paraclet).

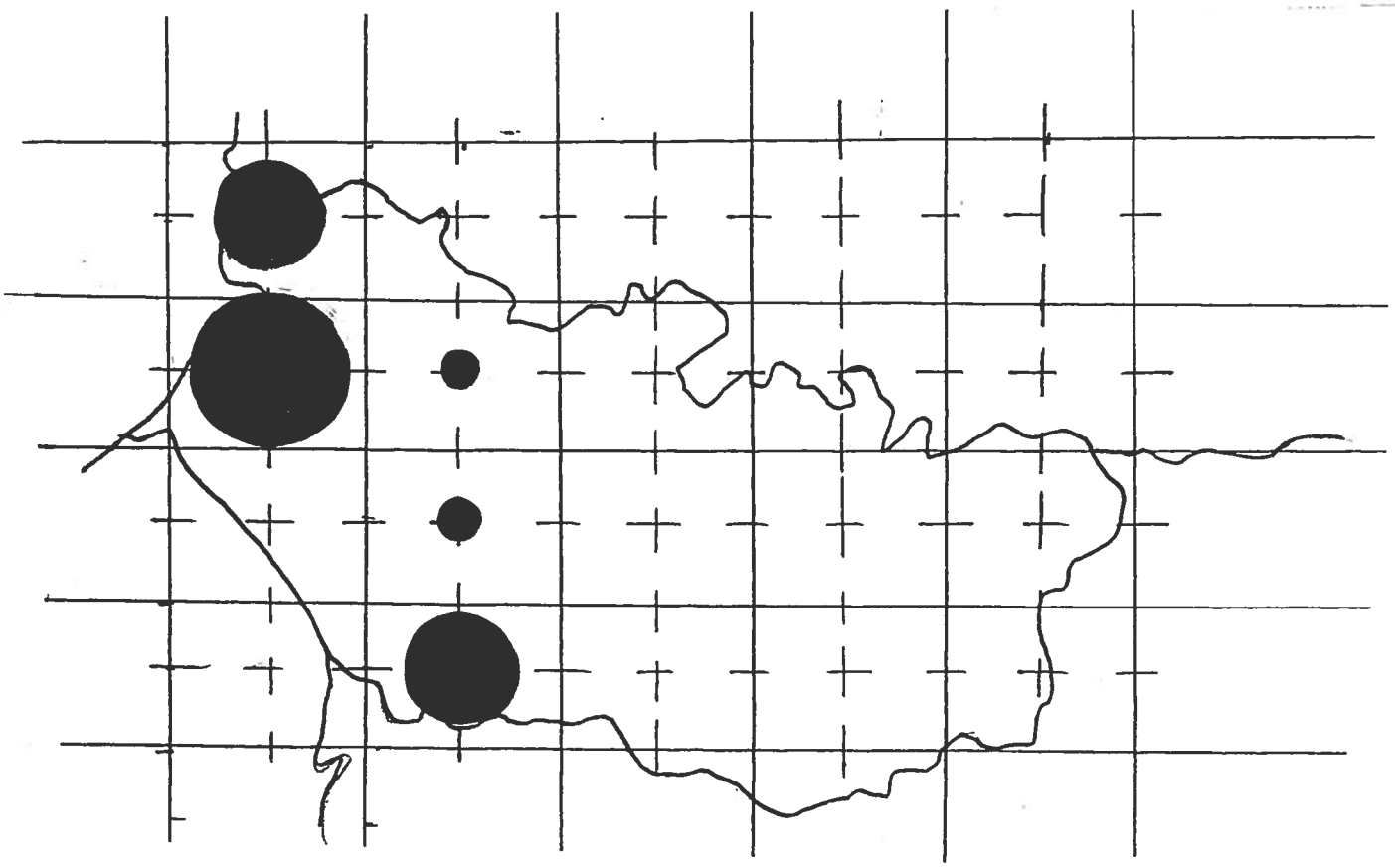


Fig. 1 : Le Héron cendré nicheur dans la Somme entre 1970 et 1975 (d'aprés YETMAN 1977)

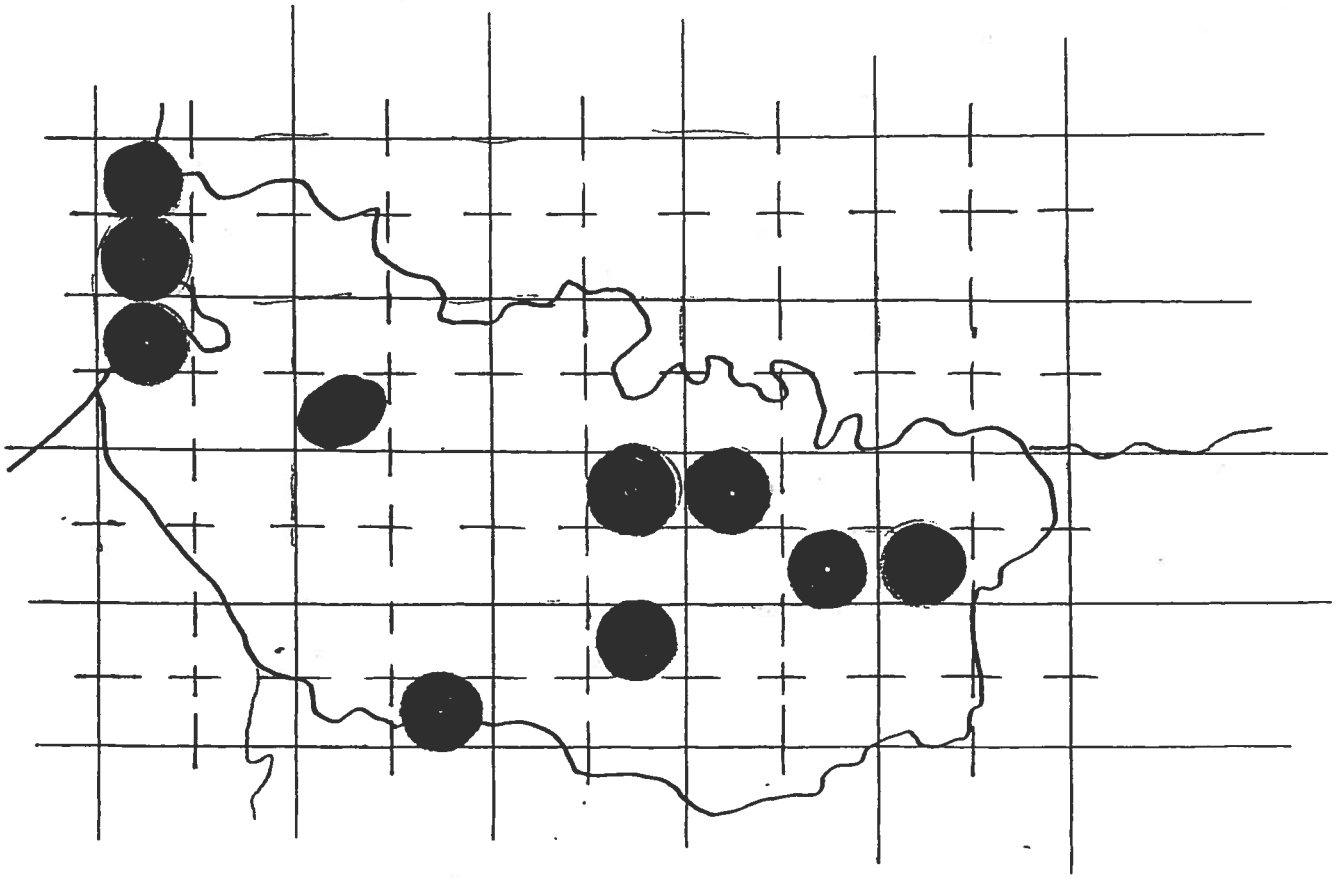


Fig. 2 : Le Héron cendré nicheur dans la Somme entre 1980 et 1993.

piscicole toute proche (école des gardes-pêche et pisciculture du Paraclet). Il semble qu'une tentative de conciliation entre l'activité humaine et la protection des hérons permette de garder un certain optimiste.

BIBLIOGRAPHIE

COCU G. (1932) : Contribution à l'étude ornithologique de Picardie (Arrondissement d'Amiens et d'Abbeville). Bull. Soc. Lin. N. Fr.,25 : 217- 234.

GEROUDET P. (1978) : Grands Echassiers, Gallinacés, Râles d'Europe. Neuchätel, Lausanne, Paris. Delachaux et Niestlé. 430p.

D'HANGEST G. (1874) : Le héron cendré. Bull. Soc. Linn. N. Fr ,2 : 51-52 et 61-5.

MARCOTTE F. (1860) : Les animaux vertébrés de l'arrondissement d'Abbeville (extraits :mémoires de la société d'Emulation d' Abbeville).Abbeville,254p.

MARTIN C. (1973) Etude ornithologique *in* Etude écologique sur le littoral picard CRDP Amiens, 118p.

SUEUR F. et COMMECY X. (1990) : Guide des Oiseaux de la Baie de Somme. EDF-DRAE Picardie - GEPOP, 192p.

SUEUR F. (1979) : Le Héron cendré Ardea cinerea dans la Somme. L'Avocette 3 (3-4) p.43-45.

Et les synthèses ornithologique annuelle régionales paraissant dans l'Avocette et des données inédites fournies par X. COMMECY qui les centralise pour la C.O.P.